

L'ARS Bretagne encourage le déploiement extrahospitalier des équipes mobiles de gériatrie

L'ARS Bretagne lance un appel à candidatures auprès des 21 équipes mobiles de gériatrie bretonnes (EMG) pour expérimenter, avec deux d'entre elles, des interventions dans des EHPAD et au domicile des personnes âgées.

Au sein des filières gériatriques, les EMG constituent un maillon essentiel de la prise en soins des personnes âgées de plus de 75 ans. Elles ont aussi un rôle clé dans le parcours du patient entre soins hospitaliers et soins de premier recours. Or, leur périmètre actuel d'intervention en Bretagne est essentiellement interne aux établissements de santé.

Le projet régional de santé breton 2018-2022 à travers sa thématique "Prévenir et accompagner la perte d'autonomie de la personne âgée" prévoit de favoriser le maintien à domicile en facilitant l'accès à l'expertise gériatrique présente au sein des EMG pour les acteurs de premier recours et les acteurs médico-sociaux.

C'est avec cet objectif qu'un groupe de travail régional réunissant des acteurs des champs sanitaire, médicosocial et social a élaboré, pour les EMG, un cadre d'intervention partagé en intra et extrahospitalier.

L'appel à candidatures s'appuie sur ce cadre d'intervention : il vient anticiper le renforcement des moyens des EMG annoncé en mai 2018 par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé en faveur de l'élargissement du périmètre d'intervention des EMG hors les murs de l'hôpital.